

Activité 53 : Formation de guides énergie - Sambreville

Contexte général du CPAS :

Région : Wallonie

Moyens humains pour l'énergie :

- Tutrice énergie à temps plein,
- Un travailleur social en charge de la guidance (mais une fraction de son temps est affectée à la prévention)

Moyens de financement de la prévention :

- Fonds fédéral Gaz-Electricité, sans montant réservé spécifiquement pour la prévention, mais avec un contrôle trimestriel des montants dépensés.
- Subsidés Région wallonne

Actions préventives principales :

- Type généraliste: sensibilisation et formation (public identifié) ; tout public à usagers CPAS, les locataires logements sociaux.
- Parfois actions dirigées vers les professionnels du secteur et aussi aide-familiales.
- Action de type spécifique: 15 ménages sélectionnés (par an) le CPAS les accompagne à l'URE en vue de diminuer la consommation d'énergie et diminuer la facture et on essaie de travailler afin qu'ils deviennent autonomes..

Méthodologie de prévention :

- Le public cible arrive au service énergie pour des difficultés de paiement, des dettes, des situations d'incompréhension. Il y arrive spontanément, ou dirigé par d'autres services du CPAS.
- On sélectionne certains ménages afin qu'ils soient suivis et accompagnés à l'URE.
- Ces ménages sont déjà suivis par la guidance sociale et le CPAS, ils sont choisis en priorité soit car ils présentent une facture exorbitante soit ce sont des ménages susceptibles d'arriver à l'autonomisation au bout d'un an. on prend donc ces deux critères en compte. (il y a à peu près 80 à 90 ménages en guidance).
- Convention signée entre le CPAS et les familles

Actions envisagées :

A court terme : le CPAS de Sambreville depuis quelques mois recadre ses actions, séances d'information par le nouveau tuteur énergie.

A long terme : Le CPAS prévoit de rédiger des fichiers techniques et des brochures mais éprouve des difficultés à trouver de bonnes collaborations. On utilise pour le moment des supports existants comme les brochures de la Région wallonne.

Activité 53 : Formation de guides énergie - Sambreville

Description du Projet :

Pour ces formations trois types de publics: les locataires, les ouvriers des logements sociaux et les travailleurs sociaux du CPAS. Le but était de former des guides énergies dans les cités sociales pour pouvoir atteindre plus facilement leur quartier, les sensibiliser et les conscientiser à la problématique de l'environnement et de l'énergie. Mais on a remarqué une grande difficulté de mobilisation. En quelque sorte, action qui a été un échec. 12 personnes locataires avaient suivi cette formation et sur les ces douze, il n'en reste plus que quatre. Donc on a laissé tomber.

Méthodologie du projet :

- Choix de personnes clés
- Formation en énergie de locataires, ouvriers ou encore travailleurs sociaux pour que ceux-ci puissent être les premiers interlocuteurs dans les logements sociaux

Caractéristiques du projet :

Public cible : Travailleurs sociaux, ouvriers de logements collectifs et locataires sociaux

Moyen financiers et/ou humains : fonds fédéral, travailleur social en charge de la guidance

Type d'action : Accompagnement /service

Spécificités du projet : La formation était offerte à trois types de publics. On avait également essayé de créer une synergie entre ces trois groupes.

Avantages du projet : Le CPAS voulait faire en sorte que les premiers interlocuteurs des ménages venant de logements sociaux devaient être des personnes proches et accessibles.

Inconvénients/difficultés du projet : Difficultés de motiver le public cible, surtout ceux provenant des logements sociaux. Pas de conscientisation. Feed-back assez négatif.

Reproductibilité du projet : Le projet est reproductible par tous.

Remarques : Projet intéressant mais qui doit être bien encadré. Le concept est bon mais la question à se poser est : est-ce intéressant de former des personnes qui n'y connaissent rien ? Vont-elles véhiculer l'information reçue ? Et vont-ils transmettre la bonne information ?

Conclusion : Ce projet va être abandonné au vu du peu de motivation de la part du public. Le CPAS voudrait à présent recadrer son action préventive et en faire bénéficier des personnes motivées.